SÉCURITÉ ET SURETÉ

Réunion Air Sureté

59 Avenue Marcel Hoareau

97490 Sainte Clotilde

À nos partenaires et parties prenantes,

Date : Le 22/11/2021

Nous reconnaissons que l'une des obligations qui conditionne notre participation au Global Compact des Nations Unies est la préparation annuelle et la publication d'une Communication sur le progrès (COP). Cette dernière comprend **une déclaration** réitérant l'adhésion aux principes du Global Compact, **une description** des mesures concrètes mis en place depuis l'adhésion au Global Compact ou bien depuis la publication de notre dernière communication, et enfin une **mesure des résultats** obtenus ou escomptés.

Nous sommes dans le regret de vous faire part de notre retard dans la préparation, l'envoi et la mise à disposition du public de notre Communication sur le progrès pour les raisons suivantes :

Première rédaction du COP nous ne maitrisons pas cette communication, nous nous sommes rapprochés de Global Compact France pour avoir de l'aide.

Nous vous prions de bien vouloir nous accorder une extension de la période de délai de soumission afin de pouvoir publier notre COP et décrire les efforts et progrès réalisés afin d'appliquer et mettre en œuvre les principes du Global Compact des Nations Unies. Notre prochaine Communication sur le progrès sera envoyée sur le site du Global Compact à des fins d'évaluation en date du 14/02/2021 au plus tard.

Bien cordialement,
PAYET Didier
RQSE

RÉUNION AIR SURETÉ
SIRET : 425 091 451 00038
59 Avenue Marcel Hoarau
97490 Sainte Clotilde
Tél.: 0262 832 804